Décision 17-DCC-68 du 31 mai 2017

relative à la prise de contrôle exclusif de certains actifs immobiliers de l'office public interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines (OPIEVOY) par Action Logement

Posted on: 23 juin 2017 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Action Logement
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	actifs immobiliers de l'office public interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines (OPIEVOY)

Lire

Le texte intégral
74.96 Ko